



# Conditions générales de vente Camping de Thoissey 2024

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit, sans restrictions ni réserve à tout achat de services d'hébergement (location d'emplacement nu ; location d'hébergement), de services de restauration, d'animation ou tous autres services proposés par le « Camping Du Val de Saône à Thoissey » ci-après dénommé le « Camping » aux consommateurs et clients non-professionnels ci-après dénommés Le CLIENT.

Les caractéristiques principales des services sont présentées sur le site internet du Camping [www.campingdethoissey.fr](http://www.campingdethoissey.fr). Le CLIENT est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix ou achat d'un service est de la seule responsabilité du CLIENT. Le règlement intérieur du Camping est disponible sur le site internet [www.campingdethoissey.fr](http://www.campingdethoissey.fr) et est affiché dans l'enceinte du Camping.

Ces conditions et le règlement intérieur s'appliquent à l'exclusion de toute autre condition, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services ou sur internet.

Ces conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur sont systématiquement communiquées à tout CLIENT préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le CLIENT déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur, et les avoir acceptées avant la conclusion du contrat de fourniture de service. La validation de la commande de services par le CLIENT vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes conditions générales de ventes et du règlement intérieur.

Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du CLIENT est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

## RÈGLEMENT

Un versement **d'arrhes de 30%** vous sera demandé pour valider l'option (Attention : **le délai d'option étant fixé à 8 jours.**) Dès réception du règlement d'arrhes, vous recevrez un email de confirmation sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. Le règlement du solde s'effectue pour les locations et emplacements, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation

## MODIFICATION OU ANNULATION

*Toute demande de report ou d'annulation doit se faire par mail en précisant le motif et la référence client. Aucune demande par téléphone ne sera recevable*

### L'ASSURANCE ANNULATION

Vous donne la possibilité d'annuler votre séjour quelque soit la raison sans justificatif. Voir les conditions d'assurance de neat camping sur notre site internet.

### Conditions générales

Dans le cas où lors de votre réservation vous n'avez pas souhaité souscrire à l'assurance annulation.

**Modification ou annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée :** En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès nous vous donnons la possibilité de reporter votre séjour sur la saison en cours.

**Modification ou annulation de séjour par le Camping du Val de Saône AVANT votre arrivée :** En cas d'alerte météo orange (pour les tipis uniquement), avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants. Si vous avez d'ores et déjà quitté votre domicile, nous vous proposerons de vous reloger dans d'autres types hébergements sans supplément selon dispo. Et dans ce cas uniquement, vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur un prochain séjour équivalent en tipi dans les 12 mois courants.

Si aucune de ces offres ne vous satisfaisait, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

**Modification ou annulation de séjour par le Camping du Val de Saône SUR SITE :** En cas d'alerte météo Orange (pour les Tipis uniquement), avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre nuit en cabane, pour des raisons de sécurité. Un relogement dans d'autres types d'hébergement vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément, et dans ce cas uniquement, vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur un prochain séjour équivalent en cabane dans les 12 mois courants. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée. Si nous n'avons pas de solution de relogement disponible, nous ferons de notre mieux pour vous aider à trouver un hébergement dans les alentours et vous proposerons un report de date, possible dans les 12 mois courants ou le remboursement de votre prestation.

**Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE** : dans le cas d'un refus d'accéder à votre Tipi, un relogement dans d'autres types d'hébergement pourra vous être proposé selon nos disponibilités. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

**En cas de remboursement exceptionnel (hors conditions d'annulation)** : des frais de gestion de 50€ pourront être retenus.

## MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque à l'ordre du Camping du Val de Saône (comptes français uniquement), Espèce, Chèque Vacances.
- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa

## CAPACITÉ

Le nombre de personnes mentionnées par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance

## LOCATIONS

### Location d'emplacements :

Un emplacement nu peut accueillir jusqu'à 6 personnes, pour installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car.

Le prix emplacement : Il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Ce forfait donne accès librement aux infrastructures sanitaires, aux services de l'accueil, à la piscine (en saison uniquement). Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier.

A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

### Location locatifs camping ou lodges :

Définition des saisons de location : Se référer à la grille tarifaire

Il s'agit d'un prix par hébergement. Un service petit déjeuner est assuré 7/7.

Horaires : Les locations sont disponibles à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h00 le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Caution : Les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie de 250€. Ce dernier sera restitué dans son intégralité dans les 24h suivant le départ , après le rendu des clefs et du matériel éventuel, si l'état des lieux et un inventaire de sortie sont satisfaisants. Dans le cas contraire il sera prélevé sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants
- Un montant forfaitaire de 50€ pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

## BON CADEAU

Nos bons cadeaux **sont valables 1 an**. Ils sont modifiables au niveau du type d'hébergement, ou d'activité, nombre de personnes, rajout de prestation supplémentaire...

**Extension de validité** : Pour raison réelle et sérieuse ( maladie grave, hospitalisation longue, accident grave, décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès, déménagement, mutation ... ) sur présentation d'un justificatif nous donnons la possibilité d'une extension **d'un an supplémentaire pour 20€**. La demande devant être faite par écrit avant la fin de validité du bon.

## TARIFS

Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seuls les tarifs figurant sur notre site Internet font foi. A ce prix s'ajoute la taxe de séjour (0.44€ par nuit par personne majeure).

**Promotion et vente de dernière minute** : Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

**Le tarif de location comprend** : la location de l'hébergement, les charges éventuelles (eau, électricité dans la limite de 200 kW par semaine), l'accès aux services de l'accueil, au sanitaire, l'accès à la piscine municipale de Thoissey (durant sa période d'ouverture, hors colonie), aux aires de jeux et certaines activités. Un véhicule par hébergement.

## ENFANTS

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

## ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques sont admis sous réserve du strict respect du règlement intérieur.

Ils sont sous votre entière responsabilité et doivent être tenus en laisse

## OBJETS DE VALEUR

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements, tentes ou autres

## RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par écrit par mail ([contact@campingdethoissey.fr](mailto:contact@campingdethoissey.fr)) ou par courrier à l'adresse suivante :  
Camping du Val de Saône  
Le port  
01140 Thoissey

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout campeur ou visiteur est tenu de se conformer au [règlement intérieur du Camping](#) sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat

### Pour Rappel:

Pour respecter la tranquillité du site, **pas d'animations nocturnes** (plus de nuisances sonores après 22h ).

Le Camping ne tolérera pas d'état d'ébriété ou de violence sur site et se réserve le droit d'exclusion dans ces cas.

Circulation autorisée de 7h à 22h pour respecter la tranquillité des campeurs.